

Procès-verbal - Comité de Direction
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU LIMOUSIN
Mardi 29 février 2016 - 18 h 30 - Gaïa

Conformément aux statuts et sur convocation du Président, le comité de direction du CROS Limousin s'est réuni le mardi 29 février 2016 à 18 h 30, au siège, dans les locaux de la Maison Régionale des Sports du Limousin « GAÏA », 142 avenue Emile Labussière 87100 Limoges.

17 membres présents :

Mesdames Rima CAMBRAY, Sophie DESPLANCHES et Patricia RAYMONDEAU, Messieurs Jean-Claude AVRIL, Michel CHASTANET, Régis DUPERRIER, Jacques FAUGERAS, Régis FOSSATI, Maxence HYVERNAUD, Christian LAGRANGE, Claude LEFEBVRE, Dominique MALCOTTI, Daniel MARCHAND, Alain MAUMY, Daniel PEZET, Yves PRADEAU et Jean-François TEYSSANDIER.

12 membres excusés :

Madame Martine PREVOST, Messieurs Frédéric BEAUFFENY, Pascal CHATENET, Yvon DELCHET, Jean-Jacques GOURDY, Didier HEBRAS, Lionel LASCOUX, Emmanuel QUITTET, Clarisse ROUGIER, Michel TERREFOND, Robert THOMAS et René VERVEY.

5 membres absents :

Messieurs Michel BRISEMURE, Gregory DAUGERON, Didier DEMAISON, François MARCELAUD et Michel TOUCHARD.

Assiste à la séance en qualité de salarié :

Antoine MELLIER, responsable administratif.

Le quorum étant atteint, le comité de direction peut valablement délibérer. Régis FOSSATI, Président, ouvre la séance à 18h30.

Dans ses propos liminaires, Régis FOSSATI évoque :

- la campagne CNDS 2016,
- la rencontre avec la Vice-Présidente chargée de la jeunesse, des sports, de la culture et du patrimoine de la Région ALPC avec les trois CROS.

❖ **Approbation du procès-verbal du comité de direction du 16 décembre 2015**

Le projet de procès-verbal a fait l'objet d'un envoi préalable par mail à l'ensemble des membres. Aucune remarque n'ayant été effectuée, le procès-verbal est soumis à l'approbation des membres.

Vote à l'unanimité des membres présents
Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0
Le procès-verbal du 16 décembre 2015 est adopté.

❖ **Préparation de l'Assemblée Générale du 29 mars 2016**

Il est prévu que l'Assemblée générale se déroule comme suit :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2015,
- Rapport moral,
- Rapport d'activités,
- Rapports financiers 2015,
- Budget prévisionnel 2016,
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour 2016-2017,

- Confirmation de la décision du CNOSF de prolonger les mandats des membres du Comité de Direction pour un an.

Un débat-échange sur les opérations de fusion sera proposé à la suite de cette assemblée générale. Et ce débat n'a pas pour but de revenir sur les aspects abordés dans le fascicule relatifs aux différents modes de fusion. Les échanges devront plutôt porter sur les questionnements internes, les problèmes rencontrés et bonnes pratiques à diffuser, les relations avec Bordeaux, les antennes dans les territoires... Un animateur, Gérard SAINTCLAIR par exemple, serait invité à encadrer cette soirée.

Vote à l'unanimité des membres présents
Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0
La proposition d'organisation de l'Assemblée Générale est adoptée.
Le comité de direction valide également le principe d'un débat-échange à la suite de cette AG.

Dominique MALCOTTI rejoint la réunion. Le nombre de voix possibles est désormais de 17.

❖ **Point budgétaire**

En l'absence de Michel TERREFOND, Régis FOSSATI présente le bilan, le compte de résultats, le suivi budgétaire 2015 ainsi que le budget prévisionnel 2016. Les comptes sont équilibrés et ont été validés par les vérificateurs aux comptes.

Régis FOSSATI précise qu'un code analytique a été créé pour comptabiliser les frais de missions et de déplacements liés aux opérations de fusion.

Il ajoute qu'une demande spécifique permettant d'accompagner les Ligues et comités régionaux dans le processus de fusion va être déposée auprès du CNDS et du Conseil Régional.

Vote à l'unanimité des membres présents
Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0
Les comptes sont validés et seront présentés en assemblée générale.

❖ **Fusion des CROS Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes : avancement et prolongation du mandat des élus du comité de direction,**

Dans le cadre de la fusion des CROS, un Comité de Coordination Régional (CCR) a été créé devant permettre d'analyser et de mettre en place la méthode de travail, en lien avec le Comité de Coordination National (CCN).

Suite à la publication du décret de composition du Conseil d'administration et des commissions territoriales du CNDS, le CCR a proposé six titulaires et six suppléants dont les noms seront proposés au Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale pour l'arrêté de composition de la future commission.

Concernant les opérations de fusion, trois hypothèses sont envisagées :

- fusion création des trois CROS,
- fusion absorption de deux CROS par un CROS,
- création d'une association de préfiguration (CCR ?) puis fusion absorption des trois CROS par cette nouvelle association.

Michel CHASTANET quitte la réunion. Le nombre de voix possibles est désormais de 16.

Un tour de table est réalisé.

Vote à l'unanimité des membres présents

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

Les membres présents se prononcent pour la création d'une association de préfiguration absorbant les trois CROS. Le deuxième choix est celui de la fusion création avec 12 voix pour et 3 abstentions.

Il est envisagé une organisation du nouveau CROS autour de trois pôles de compétences et un siège à Bordeaux. Les CDOS seraient réorganisés au travers de trois groupes de quatre : le CDOS Dordogne serait ainsi rattaché à ceux de l'ancien Limousin.

Vote à l'unanimité des membres présents

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

Les membres se prononcent pour une localisation du siège du CROS à Bordeaux et la mise en place de pôles de compétences décentralisés sur les trois sites des ex-CROS. Ils donnent également leur accord sur la présentation en AG d'une proposition pour une prolongation d'un an de leur mandat.

Les membres du comité n'exerçant aucune responsabilité au sein des nouvelles ligues continueront de siéger au CROS sauf avis contraire des dirigeants des nouvelles structures.

❖ **Fusion des ligues et comités régionaux : accompagnements collectifs et individuels,**

Suite à l'organisation d'un colloque sur les opérations de fusion fin novembre 2015, il a été décidé de réaliser un fascicule permettant d'apporter aux structures régionales les éléments juridiques relatifs à une fusion et d'aborder ses conséquences. Ce document, au demeurant très apprécié en région comme au niveau national, a été édité en version papier et diffusé à l'ensemble des Ligues et Comités régionaux de la grande région ALPC. Il est désormais disponible en version pdf téléchargeable sur le site www.croslimousin.fr.

De manière à répondre au plus près aux attentes de Ligues, il a été souhaité par le CRR que les ex-CROS se mobilisent en outre pour aider les Ligues à finaliser leurs traités de fusion via un accompagnement d'expert individualisé. Une somme de 6 000 € a ainsi été budgétée par CROS pour prendre en charge une partie des frais des professionnels sollicités (avocat ou expert-comptable) correspondants.

Vote à l'unanimité des membres présents

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

Les membres valident le concept d'accompagnement collectif et individualisé des Ligues, sous réserve de l'obtention de subventions. Ils décident cependant de ne pas attendre que les dossiers de demande de subvention aient été traités pour engager l'accompagnement.

❖ **Informations diverses**

Point dopage

Le CROS Limousin et la DRDJSCS Site de Limoges développent ensemble un projet sur la prévention du dopage auprès du mouvement sportif régional.

Une soirée intitulée : « Le bon usage des compléments alimentaires : la force ne suffit pas », a été organisée le 10 février 2016 à CHEOPS. Cette soirée de sensibilisation a réuni plus d'une cinquantaine de personnes.

D'autres actions devraient bientôt être mises en place :

- une réunion avec tous les médecins de ligues et de comités régionaux pour échanger sur cette thématique et sur le projet « Limousin Sport Propre » (prévue le 8 juin à 20h30 à Gaïa)
- un travail avec les CTS et CTF du mouvement sportif régional pour développer un module de sensibilisation au dopage et l'introduire dans la formation des cadres,
- la création des outils de communication et d'information sur la prévention du dopage.

Point Exposition-débat JO

Une exposition sur les Jeux Olympiques a été réalisée et sa diffusion est à l'étude auprès des collèges et des lycées. Si un accord de principe a été donné par l'ancien Recteur pour la mise en œuvre de cette action, il convient de le confirmer. Régis FOSSATI a, en conséquence, adressé un courrier de demande d'accord au nouveau Recteur.

CNDS et e-subvention

Le CROS propose trois soirées d'information pour accompagner les Ligues :

- 2 mars : création d'un compte associatif sur service-public.fr
- 3 mars : saisie d'un dossier CNDS en ligne via e-subvention
- 9 mars : saisie d'un dossier CNDS en ligne via e-subvention (identique 3 mars)

Ces trois réunions débuteront à 18h en salle de conférence de GAÏA.

La séance est levée à 20h10.

Limoges, le 4 mars 2016.

Rima CAMBRAY,
Secrétaire Générale

Régis FOSSATI,
Président